



# Création d'entreprise

L'agence de développement économique de la Haute Saône

## 10 QUESTIONS CLES POUR VALIDER MON IDEE DE CREATION REPRISE D'ENTREPRISE

Lors de la création d'une entreprise, il est nécessaire de définir le plus précisément possible son idée et de vérifier que cette idée est réalisable, c'est-à-dire qu'il existe une cohérence entre le porteur de projet (ses compétences, ses motivations, son entourage...) et les contraintes liées au projet (produit, marché, réglementation...).

### **ACTION 70 me propose lors d'un entretien individuel :**

- une méthodologie me permettant de préciser mon projet,
- une information sur les différents aspects juridiques, fiscaux et sociaux.

### **DEFINITION DU PROJET :**

- ❶ *Quels sont les produits ou services que je vais vendre ?*

---

---

---

- ❷ *Quels sont les moyens matériels nécessaires à l'activité ?*

---

---

---

# Création d'entreprise

## DEFINITION DU MARCHÉ :

③ *Quels sont mes clients ?*

---

---

---

④ *A quels besoins correspond mon offre de produits ou prestations ?*

---

---

---

⑤ *Sur quel secteur géographique ?*

---

---

---

⑥ *Comment me faire connaître de mes clients ?*

---

---

---

## BILAN PERSONNEL :

⑦ *Quelles sont les compétences nécessaires pour l'activité envisagée ?  
(Est-ce que je les ai ? si non, comment les trouver ?)*

---

---

---

⑧ *Est-ce que ma situation personnelle et familiale est favorable à mon projet ?*

---

---

---

## VOS CONTACTS

### Action 70

Vesoul Technologia - Rue Max Devaux - BP 40085 - 70002 Vesoul Cedex  
Contacts : **Dominique CORDIER** | tél : 03 84 97 15 90 | @ : dcordier@action70.fr  
**Virginie GHEZA** | tél. : 03 84 97 13 71 - @ : vgheza@action70.fr

# Création d'entreprise

⑨ Est-ce que je dispose d'une somme d'argent pour faire face aux dépenses préparatoires et pour constituer un apport personnel ?

---

---

---

## CONCLUSION :

⑩ Quels sont les contraintes liées à mon projet (réglementation, contrainte de temps, importance des investissements...) ?

---

---

---

---

---

---

---

C'est au terme de cette réflexion et en fonction des réponses que vous avez apportées que vous décidez de valider votre idée ou de modifier, voire différer votre projet.

Si votre idée est confirmée, vous pouvez alors passer à l'étape suivante, qui consiste à mettre au point votre projet détaillé : L'étude commerciale.

Lien : [APCE : Etes-vous prêt à entreprendre ?](#)